



Compte rendu de la réunion du Samedi 21 Octobre 2006

P.V. n° 2

Présents : Patrice Gauthier, Monique Benhamed, Jean Luc de Bortoli, Alain Fontana, Grégoire Fontana, Bernard Jouanneau, Dominique Rabbé, Emmanuelle Rabbé, André Vincent, Valérie Parra.

Invités : Robert Dureville (D.T.N), Daniel Cagnard (représentant du Conseil Fédéral)

Excusés : Florence Catry de Surmont, Danièle King, Martine Louvet.

Approbation du PV N°1, sans remarque des membres présents.

1°) Patrice Gauthier propose que Bernard Jouanneau soit nommé Membre d'Honneur, proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2°) **Robert Dureville (D.T.N)** présente le chemin de sélection. Il est lu et commenté dans son intégralité. Les membres de la CSNPA proposent des précisions, des aménagements voire des modifications. Robert Dureville s'engage à en tenir compte.

Dès cette saison pour ce qui concerne les compétitions à venir, pour la saison prochaine pour ce qui concerne le début de saison et les Master's.

L'attribution des grands prix juniors ne satisfait personne, elle est basée essentiellement sur la forme des patineurs lors des championnats de France Juniors précédents sans tenir compte de l'avis de leurs entraîneurs (Janvier de la saison précédente). Robert Dureville demande que les membres de la CSNPA réfléchissent à une autre méthode.

3°) Une AG extraordinaire sera convoquée lors du Trophée Bompard, les statuts seront modifiés pour permettre la création de nouvelles ligues aux contours alignés sur les régions administratives, le R.I ne sera pas concerné par ces modifications et donc les commissions sportives non plus (la composition actuelle est valable pour 4 ans).

Les membres de la CSNPA se posent des questions sur la suite, statuts des ligues, répartition de la trésorerie, répartition des ristournes sur licences (pour 2006, elles ne seront vraisemblablement pas reversées)...

Patrice propose la création d'une commission « Régionalisation » sous la responsabilité de Bernard Jouanneau, les membres intéressés, Dominique Rabbé et André Vincent.





Cette commission sera chargée de répertorier tous les impacts de la régionalisation sur le fonctionnement de la CSN, tant sur l'aspect sportif qu'administratif ou financier. Pour cette saison pas de modification de notre règlement sportif, les clubs de PACA ont demandé à Patrice l'autorisation d'organiser une session de médailles. Tant que les règlements ne seront pas changés seules les ligues ont la légitimité pour le faire, il suffit que les clubs de PACA en fasse la demande à la ligue RAPCA, les TDF 1 sont ceux inscrits au calendrier et les sélections aux Championnats de France seront organisées par les ligues, RAPCA sélectionnera comme chaque saison les patineurs parmi ceux qui participeront au stages ou regroupements organisés par la ligue.

4°) Stage de Toussaint.

La DTN organise un stage « minimes » pendant les vacances de la Toussaint à Courchevel. La CSN s'associe en finançant la participation de 10 patineurs. La liste des participants a été élaborée en fonction de résultats de Championnats de France 2006.

Encadrement : Michel Coqblin, Anaïs Berthet et Sandra Garde.

Les membres de la CSNPA déplorent le niveau d'encadrement qui ne permet l'accompagnement des patineurs sur le lieu de stage.

5°) Compétition internationale de Nice.

Lorsque Patrice a appris que la compétition aurait finalement lieu, il a alerté des membres du BE pour leur signaler que la CSNPA aurait aimé inscrire des patineurs comme chaque année. Ces inscriptions n'auraient rien coûté puisque le club organisateur n'a pas reversé les « price money » des années précédentes à la CSN, avec accord de celle-ci.

A ce jour, il n'y a eu aucune réponse ce que nous ne pouvons que déplorer pour nos jeunes patineurs.

6°) Revue de presse.

Patrice propose que nous mettions en ligne les articles régionaux dont nous aurions connaissance. Proposition adoptée.

7°) Spécialistes.

Dès ce début de saison nous sommes confrontés à un manque évident de spécialistes. Pour les TDF1 de Reims et de la Côte de Nacre, il n'est pas souhaitable de faire appel à un spécialiste non-confirmé, (pour les patineurs qui n'ont pas acquis leur quota de points pour participer aux Championnats de France Elites, les points obtenus dans ces 2 TDF1 compteront).





Robert Dureville propose que ses collaborateurs recherchent un spécialiste en faisant si nécessaire appel à un étranger (Belge, luxembourgeois..).

Emmanuelle est chargée de recenser de nouveaux candidats pour mettre en place une formation.

8°) Médailles.

Lors de la dernière AG, nous nous sommes engagés à « réformer » les règlements des médailles de glisse car il est impératif de tenir compte de l'évolution du jugement.

Emmanuelle propose de s'en occuper, chaque président de comité de ligue devant lui transmettre le nom d'un entraîneur référent. Des réunions seront organisées avec l'ensemble de ces personnes à l'occasion des TDF, sous réserve d'obtention d'un accord d'utilisation de notre budget. Un suivi sera également effectué par internet.

9°) Jurys des compétitions internationales.

La commission des juges a transmis à la CSNPA ses propositions pour les participations des juges aux compétitions internationales (Europe, Monde, Monde Juniors ...).

Après débat, la liste a été transmise sans modification au Président.

Le problème du choix des 3 juges internationaux pour être membres de la CNJPA a été reposé, les membres présents décident à l'unanimité d'entériner le choix initial.

10°) Championnats de France.

Monique BENHAMED demande comment se fera la prise en charge des championnats de France Juniors (le problème se pose également pour les autres championnats). Les spécialistes seront convoqués par la DTN, le jury pris en charge par la CSN, mais nous n'avons aucune certitude sur le budget 2007 et sur les possibilités d'utilisation.

Patrice écrira au Président à ce sujet et tiendra au courant les clubs concernés des réponses qu'il obtiendra.

A ce sujet, comme sur plusieurs autres, les membres de la CSNPA déplorent qu'il n'y ait aucun membre du Bureau Exécutif présent pour répondre aux questions que se posent les élus qui composent la CSN.

11°) Samuel Contesti.

La CSNPA a été surprise du refus d'accepter l'invitation faite à Samuel Contesti de participer au Skate America. Pour le patineur et aussi l'image de notre fédération, ce refus nous paraît très préjudiciable.





Commission Sportive Nationale

de

Patinage Artistique



12°) Questions diverses.

- Championnats de France des clubs : Les Français Volants demandent le décalage d'une semaine de la finale car le POPB est entièrement occupé pour une compétition de Handball. La CSN accepte ce changement et valide les nouvelles dates pour cette finale : 13,14 et 15 Avril 2006.
- Labellisation : Dominique fournira le dossier rapidement pour permettre un envoi en Décembre aux clubs.
- Règlement Minimes 2^{ème} division : il est modifié pour tenir compte des changements en 1^{ère} division. (Voir sur le site)
- Le site CSNPA va être réactualisé. Cependant, il apparaît urgent de refaire le classeur de la CSN avec les règlements à jour. Nous sommes conscients qu'il devient de plus en plus difficile pour les dirigeants et les entraîneurs de s'y retrouver.
- Il sera possible de passer des médailles d'or et de Vermeil à Caen pendant le TDF 1 de la côte de Nacre. Une autre session sera prévue en fin de saison. Par contre, cela ne sera pas possible à Reims, la composition du jury ne le permettant pas.
- Réponse à une demande formulée par Valérie Parra : En cas d'absence, un membre de la CSNPA ne peut pas être remplacé par un autre membre de sa ligue (contraire aux RI de la FFSG relatif aux commissions sportives nationales), il peut par contre donner son pouvoir à un autre membre de la CSN.
- Les membres de la CSNPA ont pris connaissance de la réponse négative de Simonne Sarraméa concernant le souhait de la CSN de se réunir à nouveau lors des prochains championnats de France élite à Orléans. Devant l'immense travail qui reste à effectuer à la CSN (mises en place de formations diverses, labellisation, refonte des médailles de glisse, réorganisation du classeur, anticipation de la régionalisation et de ses conséquences pour les clubs,...) les membres de la CSN souhaitent néanmoins pouvoir se retrouver lors des prochains championnats de France Elite **à leur frais en ne demandant que l'accréditation afin de pouvoir assister à cette compétition.**
- Le R.I de la CSN sera étudié dès qu'il sera transmis par Florence aux membres de la CSN.

Prochaine Réunion CSNPA
Samedi 2 Décembre 2006 à 8H30 à Orléans



Commission Sportive Nationale de Patinage Artistique
35, rue Félicien David – 75016 PARIS - ☎ : 01.53.92.81.81 - Fax : 01.53.92.81.82
– www.ffsg.org – www.csnpa.org –
SIRET 775 722 580 000 54 – AGREMENT MINISTERIEL N°1391